

**SOCIOTEXTE**

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

---

**SOCIOTEXTE**

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

*NUMERO n°12*

*Décembre 2022*

## ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie KONANDRI, Professeur titulaire** de Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur titulaire** de littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné KLOHINWELE, Maître de Conférences**, études africaines anglophones à l'Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

## Comité scientifique

Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)  
Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)  
Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)  
Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. FONKOUA Romuald (Université de Paris IV, Sorbonne nouvelle, France)  
Prof. HALEN Pierre (Université de Metz, France)  
Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)  
Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)  
Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)  
Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)  
Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)  
Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)

## Membres de la rédaction

Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)  
Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)  
Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)  
Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)  
Dr/MC. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)  
Dr /MC YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)  
Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)  
Dr Atta Nicaise Kobenan, (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)  
Dr/MC Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)  
Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)  
Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)  
M. Dobra Aimé (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes)

## SOMMAIRE

*Color-line : Imaginaires communautaires et construction sociale de l'appartenance « raciale ». Une lecture de the autobiography of an ex-colored man et black boy*

**A. Mia Elise ADJOUMANI, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 4 -15**

*Les hétérogénéités discursives et leurs enjeux dans l'Espionne des ancêtres de Wêrêwêrê Liking*

**Hamamata CAMARA, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 16 -25**

*Les créations musicales africaines dans la lutte contre le Covid-19 : propagande ou sensibilisation ?*

**Bassirima KONE, Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 26 - 41**

*Analyse syntaxico-sémantique du syntagme nominal « transport prive du personnel » estampe sur des véhicules de transport à Abidjan*

**Séraphin Konan KOUAKOU, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire. 42- 49**

*Enjeux idéologiques du documentaire en Afrique francophone : de l'enracinement des schèmes du documentaire colonial*

**Assié Jean-Baptiste BONI et Tiénourougo Abiba SEDYON, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 50-55**

*Écriture de la réification et de la banalisation du corps féminin dans Plateforme de Michel Houellebecq*

**Adjé Justin AKA et Nakpohapédja Hervé COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 56-68**

*Proverbe et défis de la pérennisation*

**Mafiani N'da KOUADIO et Geneviève Douho SAHI, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 69-78**

*Essai de philosophie scientifique : de l'application de la méthode expérimentale au pacifisme juridique kantien et ses limites*

**Amidou KONÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 79- 91**

*Le rendement littéraire de deux figures d'analogie, la comparaison et la métaphore, dans la carte d'identité de Jean-Marie Adiaffi*

**N'Guessan KADJO, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire 92-101**

*Les incipits de La Vie et demie de Sony Labou Tansi et Le Cercle des tropiques d'Alioum Fantouré comme signalements d'une société apocalyptique*

**Koffi Mathurin KONAN, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 102- 122**

*La transgression du code linguistique dans les œuvres de Jean-Marie ADIAFFI*  
**Sopie Marie Chantal Félicia DOFFOU, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire. 123-137**

*Le Bossonisme, une voie initiatique et transculturelle dans les naufrages de l'intelligence de Jean Marie-Adiaffi*  
**Jean-Jacques Agbe KOUDOU, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire. 138-152**

*From society dehumanization to identity loss: study case of festus iyayi's violence*  
**Fortuné Konan KOFFI, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire. 153-163**

*Une réévaluation esthétique du handicap à partir de romans francophones africains*  
**Clotaire Nengou SAAH et Anih Bethrand UCHENNA, Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Nigeria. 164-178**

## LES PRATIQUES LANGAGIÈRES DANS LES ŒUVRES DE JEAN-MARIE ADIAFFI

*SOPHIE MARIE CHANTAL FÉLICIA DOFFOU*

Université Félix Houphouët Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire.

### RESUME

Toute activité de production littéraire exige le choix d'un code linguistique accessible à tous. Aussi, la langue française se présente-t-elle comme le code qu'utilise les écrivains africains francophones. Le code linguistique, en l'occurrence, le français ignore certaines spécificités langagières africaines, or, ces dialectes s'accrochent forcément des réalités linguistiques existantes.

Parmi les tenants de ce nouveau roman africain figure Jean-Marie Adiaffi dont les œuvres, à travers le style et la langue, constituent une subversion majeure de l'écriture. En effet, les indices de transgression des normes romanesques classiques sont remarquablement présents tant dans l'intrigue que dans le discours de l'auteur. Nous ne pouvons nullement nous en douter, les œuvres d'Adiaffi regorgent d'une diversité d'« irrégularités » grammaticales et linguistiques. Comment ces « irrégularités » se manifestent-elles ? Autrement dit, quelles sont les caractéristiques syntaxiques et linguistiques de l'écriture phrastique chez Adiaffi ?

**Mots-clés : norme, transgression, hybridation, emprunts hybrides.**

### ABSTRACT

Any literary production activity requires the choice of a linguistic code accessible to all. Thus, the French language presents itself as the code used by French-speaking African writers. The linguistic code, in this case, French ignores certain African language specificities, and these dialects necessarily adapt to existing linguistic realities.

Among the proponents of this new African novel is Jean-Marie Adiaffi whose works, through style and language, constitute a major subversion of writing. Indeed, evidence of transgression of classical novelistic norms is remarkably present both in the plot and in the author's speech. We cannot suspect it, the works of Adiaffi are full of a diversity of grammatical and linguistic "irregularities". How do these "irregularities" manifest themselves? In other words, what are the syntactic and linguistic characteristics of phrastic writing in Adiaffi?

**Keywords: norm, transgression, hybridization, hybrid borrowings.**

## INTRODUCTION

La norme se définit dans le contexte linguistique comme un modèle unique de référence prescrivant un ensemble de règles de fonctionnement d'une langue. En français, la grammaire normative est le garant de la norme.<sup>1</sup> L'Académie Française fixe les règles et évalue les usages. Or, un regard réflexif sur les contenus de cette grammaire révèle son caractère répressif à l'égard de la diversité et de l'élasticité des variétés et des usages effectifs du français en France et hors de France.

L'institution normative condamne certaines formes ou unités lexicales pour en recommander d'autres : dans l'absolu certaines formes sont jugées incorrectes alors que d'autres représenteraient le modèle idéal d'usage linguistique. Nous sommes confrontés à une variation langagière multidimensionnelle : phonologique, syntaxique, sémantique du français des écrivains francophones. Pourtant le français, langue officielle constitue la norme de référence. Dans les œuvres de Jean-Marie Adiaffi, nous avons une alternance des usages du « français », il s'agit d'un mélange du français standard, soigné, respectant généralement, les normes de l'Académie Française, et le français régional, propre aux ivoiriens, et comportant plusieurs usages qui n'obéissent pas aux normes de la langue française.

Les indices des pratiques langagières sont remarquablement présents tant dans l'intrigue que dans le discours de l'auteur. Nous ne pouvons nullement nous en douter, les œuvres d'Adiaffi regorgent une diversité d'« irrégularités » grammaticales et linguistiques. Comment ces « irrégularités » se manifestent-elles ? Autrement dit, quelles sont les caractéristiques syntaxiques et linguistiques de l'écriture phrastique chez Adiaffi ?

À travers le sujet : « Les pratiques langagières dans les œuvres de Jean-Marie Adiaffi », nous nous proposerons de relever les particularités phrastiques de l'auteur ivoirien portant sur la langue d'écriture de ses œuvres.

Pour Ferdinand de SAUSSURE, la langue est une institution sociale qui se définit comme « le résultat d'une convention sociale transmise par la société à l'individu et sur laquelle ce dernier n'a qu'un rôle accessoire ».<sup>2</sup> Or, tout acte émanant de la volonté et de l'intelligence conduit indubitablement à la liberté d'expression et à la créativité artistique. La langue apparaît donc, comme « l'ensemble des moyens d'expression, comme un code commun à l'ensemble des individus appartenant à une même communauté sociale et linguistique », et la parole est « la manière personnelle d'utiliser le code ».<sup>3</sup> Dans une démarche normative, descriptive et sociolinguistique, notre analyse portera d'abord sur les emprunts hybrides nés de la transgression du code, ensuite sur la dépréciation du langage et enfin, sur la création lexicale de l'auteur.

## I. LES EMPRUNTS HYBRIDES

Nous distinguons la transgression langagière comme toute paire (phonétique, lexicale ou syntaxique) constituée de formes orales synchroniquement attestées et qui sont corrélées à une

---

<sup>1</sup> Oswald DUCROT et Jean-Marie SCHAEFFER, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage*, Éditions du Seuil, Paris, 1972 / 1995, p. 313, 314.

<sup>2</sup> Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1984, p.25.

<sup>3</sup> Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI, Jean-Pierre MEVEL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012, p.346.

même interprétation sémantique. L'existence de ces doublets crée intuitivement chez les locuteurs du français, une de langue de communication adoptée par la communauté linguistique.

L'emprunt s'applique à une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme. C'est donc, un système résultant de la transgression d'un système déjà établi. Cependant, « *il ne peut y avoir emprunt que s'il y a, à un moment donné, une situation totale ou partielle de contact de langues, entre des groupes ou entre des communautés linguistiques* »<sup>4</sup>. L'emprunt repose également, sur une matrice externe à la langue d'usage. L'emprunt peut s'inscrire à tout niveau de langue. L'on distingue dans les textes d'Adiaffi des emprunts de plusieurs ordres :

- Emprunts internes, ils sont réalisés de manière multidirectionnelle à l'intérieur d'un système linguistique donné : dialectes, idiolectes, sociolectes, technoclectes, etc. C'est l'emprunt de la langue à elle-même ;

Le vocabulaire spécialisé emprunte au vocabulaire commun, et réciproquement, ou à un autre vocabulaire spécialisé ;

- Emprunts externes se produisent eux, entre deux langues. Il s'agit d'une communauté linguistique X (langue étrangère) qui reçoit une forme d'expression d'une communauté linguistique Y (langue d'origine du locuteur). Les mêmes traits de substance, des unités référentielles dénommées dans la langue Y (langue d'origine du locuteur), sont prises en considération dans la langue d'accueil X (langue étrangère). Ce type d'emprunt présente la strate linguistique la plus visible dans le français ivoirien.

Pour la Côte d'Ivoire, l'emprunt se présente sous trois formes, à savoir l'emprunt aux langues locales, l'emprunt au français standard, l'emprunt au Nouchi ou au Français Populaire Ivoirien.

L'on parle d'emprunt hybride « *quand le signifié obtenu à partir de dérivation propre ou de dérivation impropre appelée encore hypostase est à la limite « mi- français, mi- africain* »<sup>5</sup>. Au fil du récit, les emprunts hybrides se constituent en répertoire de lexies à valeur topolectale et leurs récurrences permettent au lecteur de pénétrer dans l'univers ouest-africain. Bien plus, l'usage des glissements de sens fait par Adiaffi prouve qu'il se livre à une entreprise de collage dans son écriture romanesque. Ce phénomène est palpable à travers les expressions de langue ivoirienne du ou Nouchi introduites littéralement dans le roman. Les exemples ci-dessous, présentent un échantillon de ce discours taxinomique organisé de l'espace social et culturel ivoirien. L'hybridité linguistique est un processus auquel on a recours dans un but purement identitaire, subversif, afin de ne plus être comme l'Autre, mais être soi-même.

## I.1 LES EMPRUNTS HYBRIDES OU BI-LANGUES

Adiaffi intègre dans ses écrits des mots et des expressions qu'il tire du vécu quotidien. Le romancier passe facilement du français standard, au français de Moussa, au Français Populaire Ivoirien (FPI). L'hybridité des emprunts surprend le lecteur non averti qui croit vivre dans un environnement où tout est permis. Ces mots désignent des réalités typiquement ivoiriennes ou africaines.

---

<sup>4</sup> Mwatha Musanji N'GALASSO, « De *Les Soleils des Indépendances* à *En Attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma », in *Littérature francophone : langues et styles*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 16.

<sup>5</sup> Jean DUBOIS et Françoise DUBOIS-CHARLIER, Op. cit., p. 177.



Expliquons de prime abord, le concept de « bi-langue », Marc GONTARD, définit la bilangue « *comme langue de l'aimance, qui devient le signe d'une identité plurielle et métisse, contre toutes les mythologies construites autour de la pureté des origines linguistiques* ». <sup>6</sup> Adiaffi, écrivain parle couramment sa langue maternelle. Adiaffi construit ses intrigues sous une inspiration sans limite, sans distinction de genre littéraire ni caractérisation. Il définit ce concept sous le vocable de « *N'zassa* » un « *genre sans genre* » qui rompt sans regret avec la classification classique, artificielle de genre : romans, nouvelles, épopées, théâtre, essai, poésie ». <sup>7</sup> L'écrivain fonde sa conscience linguistique sur une pratique scripturale. La transgression de la norme est exprimée par des usages simultanés des registres courant et familier et le recours aux langues ivoiriennes.

## I-2 RECOURS AUX LANGUES IVOIRIENNES

Le roman *N'zassa* est une œuvre en français où s'établit une rencontre interactive entre deux ou plusieurs langues. Il apparaît deux niveaux d'interaction possible sur lesquels l'on s'est interrogé :

- Le passage ou l'adaptation de la langue Agni dans la langue française comme un système inféodé à un échange avec l'autre ;
- L'actualisation de la rencontre des deux langues dans un discours déterminé (le roman).

L'on pense qu'il ne s'agit pas seulement, de communiquer mais, de reconnaître l'existence de la langue ivoirienne au parfum *N'zassa* avec ses particularités linguistiques. À ce titre, c'est un échantillon d'observation intéressant de l'ancrage culturel africain. Y a-t-il un aspect de la manifestation de cette spécificité *N'zassa* dans les œuvres d'Adiaffi ? Les œuvres de notre corpus : *La Carte d'identité*, *Silence, on développe* et *Les Naufragés de l'intelligence*.

Le dialogue de ces deux systèmes linguistiques, (français et Agni), débouche sur le problème des particularités réalisées par Jean-Marie Adiaffi à l'intérieur de la langue française. La création de ces structures nouvelles et leurs fonctions discursives, sémantiques et syntaxiques apportent de la matière à notre étude.

La première raison de ce recours aux langues ivoiriennes est informative. L'écrivain ivoirien veut sans doute informer le lecteur potentiel sur un aspect de sa culture nationale que sont les langues. Les nombreux emprunts symbolisent peut-être ce remords d'avoir à utiliser la langue française au détriment de sa langue maternelle. Chez Adiaffi, la langue française côtoie les langues ivoiriennes (Agni, Malinké, Bété, Yacouba, Baoulé et Attié), et plus particulièrement la langue Agni qui est sa langue maternelle, de laquelle sont tirés des calques et des décalques.

Une telle pratique de l'écriture du français dans l'œuvre littéraire n'est pas sans conséquence : certains emprunts et énoncés n'appartiennent pas au français standard. L'écrivain doit les accompagner de notes infrapaginales qui devraient servir à expliciter leur signification. Adiaffi explique cette contrainte lors d'un entretien réalisé par Janos RIESZ

Ce que je n'aime pas c'est lire un livre où il y a trop de notes en bas. [...] je préfère jouer à une espèce de bilinguisme, en prenant les mots africains. Si je ne peux pas les traduire, je les garde et les traduis à côté. Utiliser les deux mots, m'arranger pour

<sup>6</sup> Marc GONTARD, *Violence du texte. Études sur la littérature marocaine de langue française*, L'Harmattan, Société marocaine des éditeurs réunis, 1981.

<sup>7</sup> Jean-Marie Adé ADIAFFI, *La Préface de Les Naufragés de l'intelligence*, CEDA, 2000.



expliquer les deux mots, le mot français étant mis en apposition au mot Agni pout expliquer.<sup>8</sup>

À défaut de produire ses textes en langues ivoiriennes, Adiaffi a recours à l'explication paratextuelle. Lorsque le mot ivoirien « koulaba » est évoqué le lecteur, même un non ivoirien, n'a aucune difficulté à le déchiffrer puisque l'écrivain en a déjà donné la signification en français avant de lui adjoindre le mot ivoirien. L'on pourrait s'interroger sur les raisons profondes qui motivent la présence du mot « koulaba » alors que le lexème « vase de nuit » est déjà évoqué dans la phrase en question :

[1] Sur la terrasse du Maquis Golgotha avec ses carpes, ses machoïrons braisés à l'arôme mythique de gingembre aphrodisiaque qui vous enivre comme l'alcool fort [...], noue votre bas-ventre en un serpent érectile, tracassier qui cherche à injecter son venin lacté dans n'importe quel vase de nuit, koulaba. (LNI, p. 66)

[2] « à ce vin de palme fermenté prêt à faire exploser l'amphore qui tient sa mousse prisonnière ». (LNI, p. 79)

L'apposition du substantif ivoirien « koulaba » n'est-il pas en fin de compte superflu puisque le terme « vase de nuit » est quasiment explicite pour le lecteur non ivoirien ? L'apposition du substantif « koulaba » au substantif « vase de nuit » est un type d'alternance codique, quant au mot « bangui », il dénote selon l'écrivain qui pense à le traduire par une périphrase.

La langue ivoirienne utilisée est porteuse de métadiscours riches et elle se présente comme une pratique immanente du discours narratif, c'est-à-dire qu'elle fait partie intégrante du récit. De ce fait, Adiaffi veut marquer le français d'un sceau socioculturel. Il fait accompagner le français par les langues de la Côte d'Ivoire qui jouent un rôle métalinguistique.

Roman JAKOBSON définit cette technique comme le zèle qui permet de parler du langage au moyen du langage lui-même c'est-à-dire « *elle permet de définir le sens des termes que le récepteur ignore* ». <sup>9</sup> Chez Adiaffi, les parenthèses métalexicales répondent au souci de biculturalisme. Les formes de français expriment la symbolique de la résistance et de la dérision de la langue qui fut longtemps élitiste.

Ces décalques tels que « koulaba », « Djigbô », « Djékouadio », « Saraka » offrent au français d'Adiaffi une couleur ivoirienne. Ces lexies constituent à cet effet, différents visages du français à l'ivoirienne que la prose romanesque d'Adiaffi reflète. Voyons le cas des constructions hybrides Agni-Français.

### I.3 CONSTRUCTIONS HYBRIDES AGNI-FRANÇAIS

Adiaffi écrit et parle correctement le français quand il veut bien le faire comme l'illustre l'extrait ci-après :

[3] *La belle Aurore Ehua Assé tirée constamment de son sommeil, n'arrêtait pas, avant de s'y replonger, les poings toujours fermés, de gratifier son insomniaux mari, [...] « Da Kom N'da. »* (SOD, p. 22)

<sup>8</sup>Janos RIEZ, LUSEBRINK H-J., KNICKER M., DIOP Papa Samba, *La Carte d'identité : interview avec Jean-Marie Adiaffi*, Bayreuth African Studies Series, n° 8, 1986, pp. 29-49.

<sup>9</sup> Roman JAKOBSON, *Essais de linguistique générale 2, Rapports internes et externes du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, p. 274.

Il faut souligner que cet extrait ne souffre d'aucune intrusion étrangère, ni même d'entorse sur les plans syntaxique et sémantique dans la construction phrastique. Cependant, la phrase se termine par une expression en Agni. L'on peut dire qu'il s'agit là, d'un style particulier du romancier. Adiaffi affiche une parfaite connaissance et une bonne maîtrise des règles et des compétences du français.

L'utilisation des items dans la production apporte la preuve de la compétence linguistique de l'écrivain. Adiaffi se sert à des fins esthétiques pour déconstruire les structures du français. Il introduit à souhait celles de l'Agni auquel il reste loyal. La suite de l'énoncé, nous donne de voir cette expression : « *Da Kom N'da.* » (*Couche tranquille, N'da.*) Cette traduction approximative entre parenthèse, laisse comprendre que l'écrivain explique l'expression en Agni sans se soucier de la grammaticalité de sa traduction. La bonne traduction aurait été « *Couche-toi tranquillement N'da* ». Il n'est même pas exagéré de parler de « chauvinisme linguistique ».

Le narrateur principal de *Silence, on développe* en donne l'alerte en déclarant qu'il utilise les mots Agni dans sa narration. Ce n'était pas un aveu d'incapacité, mais plutôt une façon de s'assumer. Ce qui confirme la thèse du repli identitaire et linguistique que fait l'écrivain.

Dès le titre de *Les Naufragés de l'intelligence*, le romancier utilise le substantif « *Ébrô* » qui s'intègre sans grande conséquence dans la structure du français « *Je vous ferai don de mon cercueil à Ébrô, pays des morts* ». <sup>10</sup>

Le mot « *Ébrô* » est un emprunt à plusieurs langues du groupe Kwa. Son équivalent en français signifie le « *pays des morts* ». Cette expression permet à l'écrivain de refuser tout acte d'apostasie culturelle vis-à-vis de la coutume et aussi d'afficher son identité. Ces extraits illustrent les différentes constructions hybrides qui constituent les procédés de repli identitaire dont Adiaffi se rend fièrement coupable :

[4] Oui, il lui fallait faire sacrifice, Saraka. (SOD, p. 414)

[5] Un Attoum, attoum étouffé, mitigé, glacial. (SOD, p. 440)

[6] (...) une guerre des initiés, un fusil de la nuit, une mitraillette de la nuit, SEKETUI entre guerriers initiés, les KOMIANS, guerriers de N'da Sounan et ceux de N'da Fangan, le Maître Mamboo Fli et la Prophétesse Prikro-Néhandà. (SOD, p. 461)

[7] « (...) exploits entre exploits, fétiche entre fétiches, « Djigbo » suprême, « Nanssidji » suprême – Ehua « la voyante », la Komian, la fille « à mille yeux » (SOD, p. 461)

[8] « Majesté Divine, rappela Sinikadian, c'est vous qui avez inauguré ce nouvel esprit de famille – ABOUSSOUAN BACON MODJA BACON ... » (SOD, p. 477)

[9] Ses paroles étaient ponctuées par des toux, par des he ! he ! he ! MI NIAN MAN, YAMIAN MANOU, he! he! he! MI NIAN MAN, YAMIAN MANOU, he ! he ! he ! he! MI NIAN MAN, YAMIAN MANOU (la terre est un enfer, naître c'est souffrir, mon frère). (SOD, p. 372)

[11] Ah ! ah ! ah ! ÊMOFABÊ MOUZOUCOU. Prenez vos malédictions ! (SOD, p. 273)

[12] Fia, Fia, Fia, Apitôôô, Apitôôô, mibiéôtoissô, mibiéôtoissô, mibiéôtoissô. (Je crache sur toi pauvre type). (SOD, p. 329)

Ces passages constituent un échantillon représentatif. Ils illustrent à n'en point douter, le passage incongru du français, dont Adiaffi maîtrise d'ailleurs la norme du français. Cette superposition s'apparente mieux à ce que Vickie COGHLAN et Joseph THÉRIAULT appellent le « bilinguisme additif ». C'est un phénomène linguistique qui se développe lorsque « *la langue seconde est apprise sans avoir d'effets néfastes sur le développement de la langue première.* » <sup>11</sup>

<sup>10</sup> Deuxième de couverture de *Les Naufragés de l'intelligence*.

<sup>11</sup> Vickie COGHLAN et Joseph Yvon THÉRIAULT, *L'Apprentissage du français en milieu minoritaire. Une revue documentaire*, Ottawa, C.I.R.C.E.M., 2002, p. 9.

La pratique des deux langues constitue plutôt, une insécurité pour le français, obligé d'accepter une coexistence empoisonnée avec les lexies en Agni. Les compromis que l'écrivain impose au français viennent tordre la structure phrastique pour mieux trouver la place aux éléments de la langue locale concurrente. Comme l'on peut se rendre à l'évidence, l'alternance traduit, convient-il de le souligner, la vitalité de la langue maternelle et surtout, sa capacité à remplir les mêmes missions que le français, la langue officielle. Par l'usage de sa langue maternelle, le romancier ivoirien vient contester au français, le statut de seule langue de civilisation qu'on lui a conféré de manière arbitraire. Il choisit opportunément, de parler sa culture, de son identité à côté d'une langue qui bénéficie de tous les suffrages.

## II. ALTERNANCE FRANÇAIS STANDARD / FRANÇAIS POPULAIRE IVOIRIEN

Le français est une langue héritée de la colonisation et il a dans la plupart des pays africains le statut de langue officielle employée dans des situations de communication et de grande portée. Le français populaire est puisé dans le lexique des langues ivoiriennes, les mots sont indispensables et expriment la vision du monde et la sensibilité de l'écrivain. L'emploi des expressions ne constitue pas une préoccupation particulière, même quand le français standard et le français populaire sont alternés, leur emploi devient une curiosité sociolinguistique.

Jean-Marie Adiaffi utilise toutes les stratégies linguistiques pour vider le français standard de sa vitalité. D'ailleurs, il lui conteste la légitimité naturelle voire officielle. Le souci du romancier est de raconter les faits dans sa langue native. Les extraits ci-après, en ajoutent aux forfaits de Jean-Marie Adiaffi. Ce sont des emplois incongrus à deux codes linguistiques :

[13] « Chez Tantie Indépendance, on peut boire, manger, danser, mouler, gazer et jouir de tous les plaisirs de la vie... ». (SOD, p. 378)

[14] « Fais-nous wa fait ». (SOD, p. 252)

[15] « Se débrouiller n'est pas voler ». (SOD, p. 245)

L'on Souligne fort opportunément, que ces cas précis FPI / Français standard n'apparaissent que quand, le narrateur expose des faits de société. Chez Adiaffi, la présence de ce que l'on appelle le parler « petit-nègre » ne doit pas être pris au sens colonial du terme. Mais, le registre marque l'adhésion d'un français « hors norme ». Comme une pratique langagière décomplexée, les variétés de français s'ajustent aux réalités ethnolinguistiques ivoiriennes.

Ces parlers se distinguent les uns des autres. Ils sont considérés comme des africanismes au sens linguistique, du terme. Ces différentes formes discursives confèrent au français un statut composite qui surprend par son inventivité, sa richesse lexicale et sa vitalité. Si, leur utilisation (surtout le français populaire) dans les romans se perçoit dans les classes marginales, c'est-à-dire les individus peu instruits dont la connaissance de la langue française reste minimale. Cela n'empêche pas que ces variétés de langue qui s'étendent également, à des personnages ayant un niveau d'instruction acceptable. Ce qui n'est pas le cas du parler « petit-nègre » qui s'emploie exclusivement avec des locuteurs analphabètes. C'est le cas de cet extrait :

[17] « Non ! Non, missié ! Il m'a forcée. (...). Non missié, type-là il ment sur moi quoi... » (CI, pp. 50-52)

Considéré comme un français vidé de sa substance, le « petit-nègre » n'est pas un trait culturel. Il ne peut être intégré aux africanismes langagiers, d'autant plus qu'avec ce type de discours, l'on a affaire à une réduction de la langue française qui se dénature. Néanmoins, l'on a tenu à analyser cette spécificité langagière liée à un défaut d'apprentissage. Ainsi, que ce soit le « petit-nègre », les ivoirismes ou le langage populaire, Adiaffi met en scène le français tel qu'il est parlé dans « les rues de Nguèlè Ahué Manou ». La ville correspond à n'importe quelle ville africaine. Le romancier ne devine pas le discours des personnages, mais il leur donne la parole. Ceux-ci s'expriment avec leurs propres mots, dans leur propre langage. D'ailleurs, il est démontré que le français, pourtant, langue officielle en Côte d'Ivoire, se plie à un emploi déconvenu.

Vickie COGHLAN et Joseph Yvon THÉRIAULT traduisent cet état de l'usage du français comme « *une langue qui serait réduite aux formes structurelles partagées par tous les locuteurs de la langue, peu importe la variété de la langue qu'ils utilisent.* »<sup>12</sup> Il s'agit à proprement dit, d'un registre de langue qui, sans se plier stricto sensu à la norme prescriptive, consent au critère d'acceptabilité de la communauté linguistique ivoirienne. Les alternances codiques peuvent être bien gérées par des locuteurs plurilingues qui ont la maîtrise des deux codes. Au-delà du calque et de l'alternance codique, l'écrivain capitule sur son identité par un autre phénomène lié au contact des langues.

## II.1 LES EFFETS DES ALTERNANCES CODIQUES

Dans le contexte de la cohabitation des langues, le phénomène de l'interférence linguistique apparaît comme l'une des conséquences les plus perceptibles de la mauvaise gestion d'une langue par les locuteurs. L'interférence linguistique est préméditée chez Adiaffi qui est décidé à valoriser son identité et qui veut porter sa langue maternelle, l'Agni au rang des langues de grande communication tout comme le français, l'anglais et bien d'autres. Le mot interférence est défini par Uriel WEINREICH comme,

Un remaniement des structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire.<sup>13</sup>

L'interférence linguistique apparaît dans ce contexte précis, comme l'introduction volontaire et consciente des éléments de la langue dans le français pour obtenir une langue hybride. Cette dernière est plus proche de la langue de culture de l'écrivain, l'Agni. Il s'agit d'apprécier l'influence de l'Agni dans la structure du français curieusement, langue dominante dans les romans. Le cas d'alternance codique auquel l'on s'est intéressé est l'alternance intraphrastique. Ce type d'interférence renvoie aux emprunts liés à toute situation de contact de langues et le rôle est d'élargir le champ de signification ou de référenciation de la langue emprunteuse. Pour Jean DUBOIS et Alii,

---

<sup>12</sup> COGHLAN Vickie et Joseph Yvon THÉRIAULT, Op. cit., p. 9.

<sup>13</sup> Uriel WEINREICH, *Languages in contact*, La Haye, Mouton, 1953, p.1.

*Il s'agit concrètement de la transposition. Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas.*<sup>14</sup>

Adiaffi est dans une logique de communication. Il intègre consciemment des expressions de sa langue maternelle dans ses textes. On observe ces exemples d'alternances intra-phrastiques :

[16] « *Manou, un étudiant en philosophie était couché chez lui [...] accablé depuis une semaine par un méchant paludisme rouge (« Djékadio »).* (SOD, p. 220)

La transposition sus-évoquée est une évidence dans les romans de Jean-Marie Adiaffi. L'écrivain affirme son devoir d'expliquer la plupart de ces expressions pour permettre à ses lecteurs d'accéder à son message. Aussi, convoque-t-il régulièrement la traduction littérale pour un meilleur dire.

## II.2 MELANGES DE CODE

À des fins de créativité linguistique, Adiaffi procède à des situations de contact de langue et à des constructions d'énoncés où l'on remarque une interaction entre des codes linguistiques différents. De ce fait, les pratiques conversationnelles des personnages peuvent être définies comme une alternance codique

Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés « bilingues ». Il ne s'agit plus ici d'interférence mais, pourrait-on dire, de collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues (sur l'anglais code mixing) ou alternance codique (sur l'anglais code switching), selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre.<sup>15</sup>

Le résultat est selon John Joseph GUMPERZ :

La mise en scène d'occurrences, d'interlangues pratiquées par certains personnages. Ce procédé s'apparente à l'alternance codique, il s'agit souvent d'une juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux.<sup>16</sup>

L'alternance codique ou code-switching se définit comme « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.* »<sup>17</sup> L'alternance codique est aussi, l'usage conjugué de deux systèmes linguistiques divergents qu'un locuteur X ou Y introduit dans le langage. L'alternance codique est généralement, consciente, c'est la marque ou le comportement linguistique des populations. Le français s'adapte aux usages du milieu en prenant une forme particulièrement iconoclaste, preuve que le phénomène d'appropriation est vivace. Il s'agit de toute évidence

<sup>14</sup>Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI, Jean-Pierre MEVEL, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2012, p. 322.

<sup>15</sup> Louis-Jean CALVET, *Les Langues véhiculaires*, Paris, PUF, n° 1916, 1981, p. 22.

<sup>16</sup> John Joseph GUMPERZ, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 202.

<sup>17</sup> Idem., p. 202.



d'une écriture où les faits de parole sont le reflet d'une diglossie permanente. Dans *La Carte d'identité*, l'auteur du viol I s'exprime en « petit nègre » :

- [17] « Non, mon Commandant, femme-là, il mentit contre moi. Fille-là c'est d'accord avec moi. Ce n'est pas d'accord. Ce n'est pas d'accord, intervint la mère avec vigueur. Regarde-moi ça. » (CI, p. 50)
- [18] « Z'yeux voient, bouches ne parle pas » (SOD, p. 163)
- 191] « (...) Si j'ai bien compris, pour les vacances égoïstes de ta petite famille urbaine, pour je ne sais quel équilibre « budlétaire », tu laisserais mourir ta tante rurale. » (LNI, p. 287)
- [20] « Alors quand les billets sont sales, on les double pour les frais de lavement et de nettoyage « Fais-nous wa fait ». » (LNI, p. 252)
- [21] « Mais patron, je n'ai plus rien. Grand-Patron, pardon, au nom d'Allah et grand Dieu ! Ce n'est pas Allah et grand Dieu qui donnent à manger à Grand-Patron. Grand-Patron, grand dépense. (...) Alors tu n'auras pas de spermis si ce n'est pas graand aargent. » (SOD, p. 252)
- [22] « Mamie, ça là, c'est cent francs attiéké ? Mais on ne peut plus vivre ! On va tous lotir au cimetière. Mon fils, crois-moi, ce n'est pas de ma faute. On ne refuse pas à manger à son fils, et je suis une mère. » (SOD, p. 256)
- [23] « Finalement le libanais en colère, explosa : Alors tu acheutes ou tu acheutes pas ? Tu veux marcheudise ou tu veux pas marcheudise ? Diminuer, diminuer, missié diminuer, missié diminuer... » (SOD, p. 256)
- [24] « (...) quand survinrent les rythmes terrestres de Mapouka serré. L'assistance fut saisie de fous rires comme seuls les squelettes et les morts savent le faire quand les naines se mirent à serrer leurs bodges, à frémir, trépigner leurs petites fesses rondes ceintes de perles blanches. » (LNI, p. 184)
- [25] « Guégon repousse alors la fille atterrée et découvre sous ses pied un colis de ganja. » (LNI, p. 72)

Les exemples sont en effet des cas d'alternance codique (code switching). Ils témoignent des langues en contact et de la situation d'interlangue dans laquelle se trouvent les personnages. Ils recourent fréquemment, dans un même énoncé à des fragments de discours relevant du mélange des langues. Le parler « petit nègre » procède par effacement de certaines catégories grammaticales calquant ainsi, la syntaxe des langues ivoiriennes. Il s'agit à travers, cette pratique de résister à la langue française, de la subvertir. Les personnages des romans s'expriment en Français Populaire Ivoirien. Adiaffi utilise les termes « bodges », « ganja » qui sont des mots issus du Nouchi.

### III. LES TYPES D'ALTERNANCE CODIQUE

En s'intéressant à l'alternance codique espagnol/anglais dans les pratiques linguistiques de la communauté portoricaine résidant à New York, Poplack a distingué trois types de l'alternance codique utilisés par les Portoricains. Il s'agit de l'alternance codique inter-phrastique, intra-phrastique et extra-phrastique. Dans notre analyse, nous nous appuyons sur le modèle de Poplack, qui servira à la description de notre corpus.

Adiaffi parle et écrit le français, il en connaît les règles grammaticales. Pour des besoins esthétiques, il utilise l'alternance codique intra-phrastique et l'alternance codique extra-phrastique. Ce phénomène est lié à toute situation de bilinguisme (officiel, diglossique ou identitaire). Edmond BILOA souligne que dans ces cas de figure, « *Les locuteurs ont tendance à mélanger ou à alterner les items lexicaux, les expressions, les phrases et les propositions pendant l'interaction verbale.* »<sup>18</sup>

Parlant de l'insécurité linguistique, Jacky SIMONIN souligne que « *L'alternance langagière constitue (...) un signe majeur de l'insécurité linguistique et produit une double instabilité. Cela porte sur le système linguistique et sur le contexte (micro et macro) d'usage.* »<sup>19</sup> L'alternance codique n'est pas un phénomène neutre. Son emploi est volontaire et conscient puisque le locuteur dispose de « *l'habileté à alterner linguistiquement et de manière appropriée selon les changements situationnels.* »<sup>20</sup> Aussi importe-il d'analyser les diverses formes de particularités linguistiques rencontrées dans *le corpus*.

### III.1 MODELE DE POPLACK

L'alternance codique intra-phrastique : cette forme se caractérise par l'existence de deux structures syntaxique de deux langues différentes dans une même phrase. C'est-à-dire que le changement de langue s'effectue à l'intérieur d'une même phrase. Poplack note que « *des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase.* »<sup>21</sup>

Ce type d'alternance est très fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues.

L'alternance codique inter-phrastique dite aussi (phrastique), correspond à l'usage alternatif au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.

L'alternance codique extra-phrastique apparaît lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes et dictons. Ces derniers sont insérés dans des segments monolingues. Ils servent à ponctuer le discours.

Les exemples suivants illustrent les trois types d'alternance codique, proposées par Poplack. Les passages suivants éclairent cette vision :

[26] « *Énai yé na, aujourd'hui personne ne dort.* » (CI, p. 150)

[27] « *Donne-moi donc la boulette noufanni et le lofanni.* » (LNI, p. 157)

[28] « *Manou, un étudiant en philosophie était couché chez lui [...] accablé depuis une semaine par un méchant paludisme rouge* (« Djékadio »). (SOD, p. 220)

[29] « *ÊMOFABÊ MOUZOUCO. Prenez vos malédictions !* » (SOD, p. 273)

<sup>18</sup> Edmond BILOA, « La Syntaxe du français parlé au nord du Cameroun », in *La Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, n° 15, Nice, Institut de linguistique française, CNRS/VMR 6039, 2001, p.13.

<sup>19</sup> Jacky SIMONIN, « Pour un traitement interactionnel de l'insécurité linguistique », in *Bavoux Claudine (éd.) Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 35.

<sup>20</sup> Edmond BILOA, Op. Cit., p. 13.

<sup>21</sup> Shana POPLACK, *Codeswitching: Anthropological and sociolinguistic perspectives* n°48, 1988, pp. 215-244.



Les expressions en français ne fournissent pas assez d'explication pour désigner l'univers référentiel de l'écrivain. L'interlangue Agni n'est pas seulement composée de formes correctes et de règles propres à la structure syntagmatique et à la norme de la langue-cible. Mais, les formes grammaticales incorrectes et les règles non conformes à la langue cible sont taxées de fautes grammaticales. L'ambiguïté s'aperçoit dans les œuvres de l'écrivain ivoirien par des cas d'alternances extra-phrastiques.

N'GALASSO les définit comme des « constructions énonciatives incompréhensibles du francophone ordinaire parce que calquées de la langue maternelle ». <sup>22</sup> Ils sont sentis comme des expressions idiomatiques. Il s'agit de « toute forme grammaticale dont le sens ne peut être déduit de sa structure en morphèmes et qui n'entre pas dans la constitution d'une forme plus large ». <sup>23</sup>

Pour atténuer les effets de l'ambiguïté, l'écrivain utilise des moyens paratextuels tels que : l'explication infraginale ou textuelle et la mise en contexte. L'absence de traduction et de mise en contexte visent à manifester la différence.

### III.2 EXPLICATION PARATEXTUELLE : NOTE DE BAS DE PAGE ET LE GLOSSAIRE COMME UNE TRANSGRESSION SCRIPTURALE

Le français est la langue principalement, utilisée à la fois par le narrateur et par tous les personnages mais elle n'est pas faite de manière égale ; c'est-à-dire qu'on relève des différences à la fois entre l'écriture de la narration et les dialogues. Mais, entre les usages attribués aux personnages et aux narrateurs, la transcription est modifiée. Dans le corpus, le recours aux langues ivoiriennes se fait selon plusieurs modalités dont la première est l'explication paratextuelle. Elle se manifeste soit par les notes de bas de page soit par le glossaire, ce aspect n'est pas très visible chez Adiaffi.

Une telle pratique de l'écriture du français dans l'œuvre littéraire n'est pas sans conséquence, certains emprunts et énoncés n'appartiennent pas au français standard. L'écrivain doit les accompagner de notes infrapaginales qui devraient servir à expliciter leur signification. Adiaffi explique cette contrainte lors d'un entretien réalisé par Janos RIESZ :

Ce que je n'aime pas c'est lire un livre où il y a trop de notes en bas. [...] je préfère jouer à une espèce de bilinguisme, en prenant les mots africains. Si je ne peux pas les traduire, je les garde et les traduis à côté. Utiliser les deux mots, m'arranger pour expliquer les deux mots, le mot français étant mis en apposition au mot Agni pour expliquer. <sup>24</sup>

Adiaffi a recours à l'explication paratextuelle est porteuse de métadiscours riches et elle se présente comme une pratique immanente du discours narratif c'est-à-dire qu'elle fait partie intégrante du récit. De ce fait, Adiaffi veut marquer le français d'un sceau socioculturel.

Roman JAKOBSON définit cette technique comme le zèle qui permet de parler du langage au moyen du langage lui-même c'est-à-dire qu' « elle permet de définir le sens des

<sup>22</sup> Mwatha M. N'galasso, Op. cit., p. 37.

<sup>23</sup> Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI, Jean-Pierre MEVEL, Op.cit., p. 239.

<sup>24</sup> Janos RIEZ, LUSEBRINK H-J., KNICKER M., DIOP Papa Samba, *La Carte d'identité : interview avec Jean-Marie Adiaffi*, Bayreuth African Studies Series, n° 8, 1986, pp. 29-49.

termes que le récepteur ignore ». <sup>25</sup> Chez Adiaffi, les parenthèses métalexicales répondent au souci de plurilinguisme.

## CONCLUSION

L'étude de la transgression du code linguistique dans les œuvres de Jean-Marie Adiaffi vient une fois de plus renforcer l'écorchure à souhait, de la langue française. Bien plus, la forte influence du français à l'ivoirienne dans les aspects que l'on a analysés montre les enjeux qui entourent le projet littéraire de l'écrivain. Et, cela permet de constater davantage la nouvelle forme de sensibilité naissante dans l'écriture due au contact du français avec les langues locales ivoiriennes.

Par ailleurs, la prédominance des expressions oralisées domine les différentes structures de la langue tant au niveau des emprunts, des emplois hybrides, des constructions hybrides ainsi que les autres marques énonciatives analysées. Elles permettent de constater que l'écriture ivoirienne est le reflet de la langue française à l'ivoirienne telle qu'elle est parlée en Côte d'Ivoire par le commun des locuteurs pour exprimer leur vision du monde.

Dans cette analyse, l'on a identifié des types de construction phrastiques actualisés dans la prose narrative d'Adiaffi. Ses textes romanesques sont émaillés d'énoncés qui respectent la norme et se conforment aux règles de la grammaire. Cependant, la grande propulsion d'occurrences de types oraux donne lieu à des lexies culturelles qui fonctionnent comme des marqueurs d'identité, du point de vue syntaxique. Toutefois, ces lexies permettent au romancier de restituer des séquences de propos avec des effets de rythme variés et importuns au niveau du langage populaire.

## BIBLIOGRAPHIE

### CORPUS

- 1-ADIAFFI Jean-Marie, (2002 ©1980), *La Carte d'identité*, Paris : Hatier International, 159 p.
- 2-ADIAFFI Jean-Marie Adé, 1992, *Silence, on développe*, Ivry-sur-Seine : Nouvelles du Sud, 534 p.
- 3 - ADIAFFI Adé Jean-Marie, 2000, *Les Naufragés de l'intelligence : roman n'zassa*, Abidjan : CEDA, 325 p.

### OUVRAGES CONSULTÉS

BILOA Edmond, 2001, « La Syntaxe du français parlé au nord du Cameroun », in *La Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, n° 15, Nice, Institut de linguistique française, CNRS/VMR 6039.

---

<sup>25</sup> Roman JAKOBSON, *Essais de linguistique générale 2, Rapports internes et externes du langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, p. 274.

- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI et Jean-Pierre MÉVEL, 2012, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 514 p.
- DUMONT Pierre, 1992, *La Francophonie par les textes*. [Collection Universités Francophones], Paris : EDICEF/UAPELF.
- DOFFOU Sopia Marie Chantal Félicia, 2019, *Le N'zassa, variation normative et la normalisation de langue dans la prose romanesque de Jean-Marie Adiaffi*, Thèse unique de Doctorat, sous la direction du Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Département de Lettres Modernes. (inédit).
- CALVET Louis-Jean, 1981, *Les Langues véhiculaires*, Paris, PUF, n° 1916.
- COGHLAN Vickie et THÉRIAULT Joseph Yvon, 2002, *L'Apprentissage du français en milieu minoritaire. Une revue documentaire*, Ottawa, C.I.R.C.E.M.
- GUMPERZ John Joseph, 1985, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'Harmattan.
- IRIÉ BI Gohy Mathias, 2011, « Langue française à l'ivoirienne : étouffé de norme à l'appropriation et à la réinvention », in *Cahiers du GRESI n°8*, ISSN : 1812-7819, Université Marien N'Gouabi, Brazzaville, Congo, pp. 5-23.
- JAKOBSON Roman, 1973, *Essais de linguistique générale 2, Rapports internes et externes du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- N'GALASSO Mwatha Musanji, 2001, « De *Les Soleils des Indépendances* à *En Attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma », in *Littérature francophone : langues et styles*, Paris, L'Harmattan, pp.13- 47.
- POPLACK Shana, 1988, *Codeswitching: Anthropological and sociolinguistic perspectives* n°48, 215-244,
- RIEZ Janos, LUSEBRINK H-J., KNICKER M., DIOP Papa Samba, 1986, *La Carte d'identité : interview avec Jean-Marie Adiaffi*, Bayreuth African Studies Series, n° 8, pp. 29-49.
- SIMONIN Jacky, 1996, « Pour un traitement interactionnel de l'insécurité linguistique », in *Bavoux Claudine (éd.) Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- SOURDOT Marc, 2002, « L'argotologie : entre forme et fonction », *La linguistique* 2002/1 Vol. 38, pp. 25-40.
- SYMARD Yves, 1994, « Le français de Côte d'Ivoire », in *Langue française*, n° 104, pp. 20-36.
- WALTER Henriette, 1988, *Le Français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont (Le Livre de poche), 416 p.
- WEINREICH Uriel, 1953, *Languages in contact*, La Haye, Mouton.